

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :

en exercice : 12
Présents : 8
Pouvoirs : 0

L'an deux mille vingt-quatre, quinze octobre deux mille vingt quatre
le Conseil d'Administration d'Arzon Evénements
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Maison des Associations, sous la présidence de MME GAUVAIN,
présidente,
Date de convocation du Conseil d'Administration : le 19 septembre 2024

PRESENTS : F. GAUVAIN - JC. VERDONCK - PL. KERINO - B. DE RENEVILLE –
M. BRICOTTE - F. BILLY - M. EYMOND - JM GAUTER

ABSENTS : C. LECLERC - J. SAUVAGET - C. PELLISSIER - A. GIARD

POUVOIRS :

Objet : Décisions modificatives n°2 – tarifs 2024

Le directeur propose aux membres du Conseil d'Administration, la commercialisation d'un nouveau produit sur les établissements gérés par Arzon Evènements.

- Jeu inscape game
- Tarif de location : 35 € TTC
- Dépôt de garantie : 300 € TTC

Ces nouveaux tarifs sont proposés aux membres du Conseil d'Administration et viennent modifier et compléter la grille tarifaire 2024, voté lors du Conseil d'Administration du 12 décembre 2023.

VU l'exposé de Monsieur le Directeur,
Vu la présentation des modifications de tarifs pour l'année 2024,

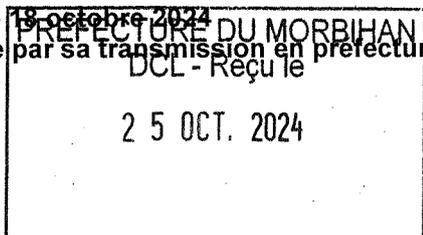
**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

↳ ADOPTE les modifications de tarifs 2024 présentées ci-dessus,

↳ DONNE MANDAT au Directeur pour poursuivre cette décision.

Fait et délibéré à ARZON, le 15 octobre 2024

Publiée, affichée le 15 octobre 2024
certifiée exécutoire par sa transmission en préfecture
en date du



La Présidente,


Madame GAUVAIN